



*Le Maire*

## MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 janvier 2015 à 20h00 (Séance publique)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire.

#### Etaient présents :

Claudine FINE, Gilles PERLI, Christine VALLA, Emeric SALLE, adjoints,

Henri CROSASSO, Dominique BRACHET, Paul FIGVED, Emile FORM, Philippe MICHELON, Josette PETER, Philippe RIBUOT, Jean Paul SALLE

**Formant la majorité des membres en exercice.**

#### Excusés :

Nicole DHENIN ayant donné pouvoir à Claudine FINE

Dominique GALLETTI ayant donné pouvoir à Alain FARDELLA

**Mme Dominique BRACHET a été élue Secrétaire.**

Le CASA et le Dauphiné libéré sont présents dans la salle.

La séance est ouverte à 20H00. Elle a été précédée par un Conseil Municipal privé auquel avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

### Affaires financières

1) **Budget « Commune » : investissements 2015 : autorisation de paiement.**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager les dépenses d'investissement suivantes :

- Article 165 « dépôt et cautionnement » : 30 €,
- Article 2158 « Autres installations, matériels et outillages techniques » pour 3 900 € et précise que ce montant sera repris dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2015.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

2) **Ecoles : aide à la pratique sportive.**

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Conseil Général des Hautes Alpes pour la pratique sportive dans les écoles pour les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015,

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

### Urbanisme

3) **Autorisations Droits du Sol : signature d'une convention avec la Communauté de Communes du Briançonnais.**

Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un service intercommunal chargé de l'instruction des Autorisations Droit du Sol (ADS), ainsi que la Convention à intervenir entre la Commune de La Salle les Alpes et la Communauté de Communes du Briançonnais.

**Serre Chevalier Vallée**  
du Lautaret à Briançon

**ADOPTE A L'UNANIMITE**



4) **Alpage ovin de Cristol Saint –Joseph : attribution du pâturage. Modification du règlement.**

Le Conseil Municipal accepte le désistement de Mme Catherine Salle, attribue la location de ce pâturage au Groupement Pastoral de Critol, augmente la capacité de l'alpage à 950 ovins, modifie le règlement et fixe la location de l'alpage à 580 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

5) **Alpage ovins de la Cucumelle-Fréjus-Méa : attribution du pâturage. Modification du règlement.**

Le Conseil Municipal accepte le désistement de M. Emmanuel LAFAYE, attribue la location de ce pâturage au Groupement Pastoral de Méa -Cucumelle augmente la capacité de l'alpage à 1 800 ovins, modifie le règlement et fixe la location à 1 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

6) **Création de la piste de la Combette : étude d'impact**

Dans le cadre de la création de la piste de la Combette, M. le Maire est autorisé à lancer l'étude d'impact avec enquête publique et saisit le Tribunal Administratif de Marseille pour la nomination d'un commissaire enquêteur.

ADOpte A L'UNANIMITE

### Travaux

7) **Appel à candidature : projet de parking souterrain.**

Le Conseil Municipal lance l'appel à projet pour la conception et la réalisation de 2 parkings de 3 niveaux sur le secteur de l'Aravet.

ADOpte A L'UNANIMITE

8) **Construction piscine municipale : avenants.**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant en moins-value de 4 011.73 € HT à intervenir et précise que la somme sera inscrite au Budget « Commune » année 2015.

ADOpte A L'UNANIMITE

9) **Vente du chargeur CASE 621.**

Le Conseil Municipal accepte l'offre de l'entreprise RIVIERE au prix de 8 100 € concernant la vente du chargeur CASE 621.

ADOpte A L'UNANIMITE

### Personnel

10) **Création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet.**

Un agent titulaire du grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, peut être promu au grade de rédacteur, suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire de novembre 2014.

Le Conseil Municipal décide de créer un poste de Rédacteur à temps complet.

ADOpte A L'UNANIMITE

### Information - Questions diverses

FIN DE LA SEANCE A 20H40 .

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole au public.

La discussion avec le public portait sur la mise en place d'activités (aquagym) à la piscine municipale (Odile FINE), les dotations de l'état à la baisse (Jacques DEMOULIN) et la fusion des communes (Nicole BIBOUD).

Le Maire  
Alain FARDELLA

